

charme à traverser cette sorte de galerie qui commençait au nord sous le clocher-neuf, se continuait devant la porte royale alors reculée de toute l'épaisseur des tours, et débouchait au pied du clocher-vieux entre l'ange porteur du cadran solaire et l'*asinus ad lyram*. Sur une longueur de cinquante mètres, on y était à l'abri du vent et de la pluie, et l'on devait être heureux de contempler en passant ces figures souriantes de tous les bienfaiteurs de l'Église; elles étaient mieux connues alors qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Nous compléterons ici la liste des saints honorés dans le diocèse. Outre saint Fulbert dont Rouillard disait : « C'est un » prélat insigne et des louanges duquel ma plume ne se peut » assouvir ni en prose ni en vers », outre saint Ives que le pape Urbain II avait sacré évêque de ses propres mains, nous avons au XI^e siècle saint Gilduin, neveu du baron du Puiset. Élu par le clergé et par le peuple de Dol, en Bretagne, dont il était originaire, pour être leur évêque, il ne voulut point accepter cet honneur à cause de son jeune âge, il se rendit à Rome pour faire agréer son refus par le pape qui était alors saint Grégoire VII. A son retour en France, pour satisfaire sa dévotion envers Notre-Dame, il fit une visite au sanctuaire de Chartres : il y passa des jours et des nuits devant la sainte Châsse dans une continuelle prière. C'est là qu'il tomba malade; il aurait voulu rendre le dernier soupir sous le précieux vêtement de Marie, mais on le transporta à l'abbaye de Saint-Père où il mourut le 27 janvier 1078; il fut inhumé dans le chœur de l'église abbatiale.

Au XII^e siècle, nous avons saint Bernard de Tiron que nous avons signalé dans le chapitre précédent comme ayant contribué à l'érection de ce porche spacieux ouvert devant le portail occidental. Il mourut le 14 avril 1117;

Et enfin saint Adjuteur qui, après avoir beaucoup souffert pendant la guerre contre les Sarrasins, reçut l'habit monastique à l'abbaye de Tiron, et mourut le 30 avril 1131.

Des peintures murales, exécutées récemment dans la crypte, rappellent tous ces saints personnages à notre souvenir.

CHAPITRE HUITIÈME

L'incendie de 1194.

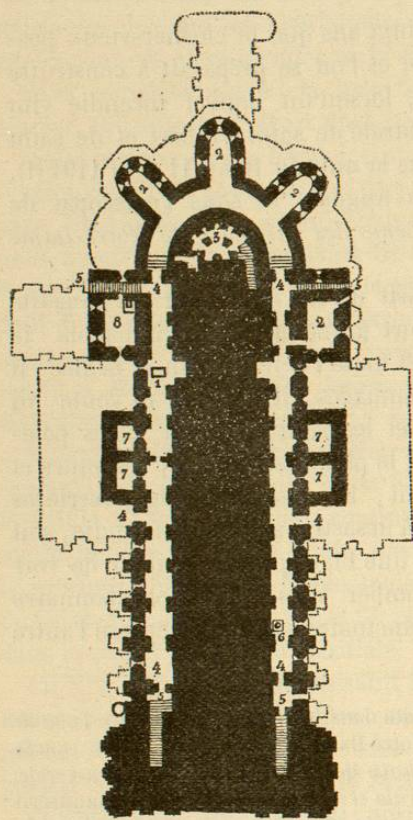
IL n'y avait pas encore vingt ans que le clocher-vieux possédait sa flèche élancée et l'on se préparait à construire celle du clocher-neuf, lorsqu'un nouvel incendie vint réduire en cendres la Cathédrale de saint Fulbert et de saint Ives. Ce sinistre arriva dans la nuit du 10 au 11 juin 1194 (1), sous le règne de Philippe-Auguste et sous l'épiscopat de Regnault de Mouçon. Le *Poème des miracles de Notre-Dame* le raconte ainsi :

« En la cité de Chartres prit un feu qui ne fut pas de petite » conséquence; car il fut fort grand et très préjudiciable : la » ville prise du feu brûla, et toute l'église fut aussi brûlée; il » en résulta d'immenses dommages : il ne resta ni voûte, ni » autre étage; les poutres et les solives furent jetées pêle- » mêle; l'ardeur du feu mit le plomb en fusion; les murs et » les colonnes s'écroulèrent, les cloches et les verrières » se brisèrent; tout tourna à désastre, soit par l'incendie, soit » par l'écroulement. Ce fut une bien grande douleur de voir » une telle église brûler et tomber. Mais la douce et débonnaire » Dame sauva du feu son sanctuaire sacré qui dépasse l'autre

(1) Nous avons trouvé cette date dans le *livre de l'abbaye des Vaux de Cernay* sur les miracles de Notre-Dame de Chartres : *Liber sanctæ Mariæ de Sernaio..... miracula Beatæ Mariæ Virginis in Carnotensi ecclesiâ facta vel ad laudem ipsius patrata et ibi scripto mandata*. Ce manuscrit précieux, qui doit remonter à l'année 1210, fut retrouvé au Vatican en 1881 par M. Antoine Thomas, membre de l'école française de Rome. — Voici le texte qui justifie la date que nous donnons à l'incendie de 1194 : *Anno igitur ab Incarnatione Domini MC° nonagesimo quarto, cum ecclesia Carnotensis III° idus junii mirabili et miserabili fuisset incendio devastata, ita ut conquassatis et dissolutis postmodum parietibus et in terram prostratis necessarium foret à fundamentis reparare et novam denuo ædificare ecclesiam.*

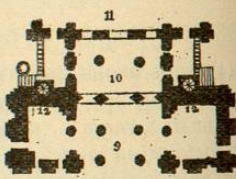
» sanctuaire : sa sainte chemise en la Châsse fut portée en la
 » grotte qui est construite près de l'autel ; les anciens, qui
 » étaient sages et prévoyants, l'ont fait bâtir en cet endroit (1). »

PLANS PRÉSUMÉS
 DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES
 avant l'incendie de 1194,
 d'après M. P. DURAND.



CRYPTE.

1. Autel de N.-D. de Sous-Terre.
2. Chapelles de Wulphard.
3. Martyrium de Gislebert.
4. Portes.
5. Escaliers descendant à la Crypte.
6. Baptistère.
7. Petites voûtes supportant l'escalier conduisant à la haute église.
8. Lieu de l'armoire de fer.
9. Porche occidental.
10. Narthex.
11. Nef et collatéraux de la haute église.
12. Escaliers des clochers. On y arrivait par l'extérieur.



PORCHE OCCIDENTAL.

(1) Cf. *Poème des miracles, De l'arsure de l'église de Chartres*, 3^e n^o, p. 19. Ce poème, étroitement lié à l'histoire de notre Cathédrale, est un monument fort curieux de la poésie française au XIII^e siècle ; l'original latin, retrouvé tout récemment, ainsi que nous le disons dans la note précédente, a été traduit en vers et en roman par le cha-

Dans le but insensé de faire attribuer à saint Fulbert la cathédrale actuelle, le rédacteur de la *Vieille Chronique* (il écrivait vers 1390) a passé sous silence l'incendie de 1194 ; en même temps, il a effacé et gratté, dans le *Poème des miracles*, presque tout ce qui pouvait faire découvrir son improbité historique. Chose étonnante, cette grossière imposture avait parfaitement réussi : c'est ainsi que l'artiste, qui a représenté saint Fulbert à la clôture du chœur, lui met à la main la Cathédrale telle qu'elle était au XVI^e siècle. On peut voir cette erreur répétée par tous les historiens de la Cathédrale, Prévost, Duparc, Rouillard, Savart, Sablon et Gilbert, ainsi que par tous les historiens de la ville et du pays chartrain, Boutrais, Challine, Doyen, Chevard, Bouvet-Jourdan et Ozeray.

Cependant rien de plus certain que l'incendie de 1194 : une foule de documents précis dans nos vieilles Archives et dans les chroniqueurs contemporains l'attestent de la manière la plus formelle, et tous les principes architectoniques démontrent jusqu'à l'évidence que la Cathédrale actuelle appartient à la première moitié du XIII^e siècle. M. le conseiller Benoit, dans ses *Notes sur l'âge de la Cathédrale*, et MM. Rossard de Mianville et Chasles, dans leurs *Recherches sur l'époque à laquelle la Cathédrale actuelle a été construite*, ont développé ces arguments avec une logique puissante et une érudition de bon aloi ; nous n'avons rien à y ajouter ; partant, nous renvoyons nos lecteurs à ces deux savants écrits (1).

noine Jehan le Marchand, l'an 1262, avec une grande fidélité. Cette traduction a subi vers 1390 des altérations, qui, toutes, portent sur des dates et des noms propres se référant à l'incendie de 1194 : conservée en manuscrit à la bibliothèque canoniale, puis attribuée à la bibliothèque communale de Chartres pendant la Révolution, elle a été publiée pour la première fois par M. G. Duplessis, in-8^o, 1855, à l'imprimerie de M. Garnier, qui n'a rien négligé pour que l'exécution typographique de ce livre fût digne de l'attention des amateurs les plus difficiles.

(1) Les notes de M. Benoit se trouvent dans l'*Annuaire du département d'Eure-et-Loir*, année 1845, pages 370 à 385, — et les recherches de MM. Rossard de Mianville et Chasles à la fin du *Poème des miracles de Notre-Dame*, pages 280 à 313.

Toutefois, nous insérons ici les témoignages si exprès et si circonstanciés de quelques chroniqueurs contemporains de l'incendie. Guillaume-le-Breton, né vers 1165, mort après 1226, dit, en son *Histoire des gestes de Philippe-Auguste*, sous l'année 1194 : « A la fin de juin, l'église de Notre-Dame de » Chartres a été consumée par un incendie fortuit ; mais peu » après a été incomparablement reconstruite par les fidèles, » en pierres de taille admirables et miraculeuses (1). » — Dans sa *Philippide*, grand poème latin en l'honneur de Philippe-Auguste, il s'exprime ainsi : « En ce temps-là (en 1194), la » Vierge, Mère de Dieu, qui se dit et se montre en effet la » Dame de Chartres, voulant rendre plus digne d'elle l'église » qui est spécialement la sienne, permit, par une admirable » prévoyance, qu'elle devint la proie d'un furieux incendie. » Elle le permit afin qu'il fût comme un remède à l'état peu » convenable dans lequel languissait cette Maison du Seigneur, » et qu'il donnât lieu à la construction de l'église actuelle, » laquelle aujourd'hui resplendit sans pareille dans le monde » entier. Complètement rebâtie à neuf en pierres de taille et » couronnée, dans toute son étendue, par une voûte qu'on » peut comparer à une écaille de tortue, elle n'a plus rien à » craindre du feu, d'ici jusqu'au jour du jugement dernier, » et elle sauvera du feu éternel la multitude de ceux qui, » par leurs offrandes et leurs subsides, ont généreusement » contribué à sa reconstruction (2). »

(1) Il les appelle *miraculeuses*, parce qu'on croyait alors qu'elles avaient été découvertes par miracle à Berchères-l'Évêque. — Cf. *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome II, page 219.

(2) Contigit haud multo decursu tempore quod hæc
Virgo Dei, mater quæ verbo se docet et re
Carnoti dominam, laudabili paratu
Ecclesiam reparare volens specialiter ipsi
Quam dicat ipsa sibi, mirando provida casu
Vulcano furere ad libitum permisit in illam,
Ut medicina foret præsens exustio morbi
Quo Domini domus illa situ languebat inertis,
Et causam fabricæ illa ruina futuræ,

Robert, moine de l'abbaye de Saint-Marien et auteur de la célèbre *Chronique d'Auxerre*, parle ainsi de l'incendie, sous la date de 1194 : « Chartres, ville populeuse, riche en monuments, » est détruite par un incendie subit ; dans cet incendie, l'in- » signe église, dédiée à la Mère de Dieu avec tout son cloître, » a été brûlée et renversée ; là aussi périrent une multitude » de reliques et d'hommes, ainsi qu'une immense quantité » d'ornements (1). » Voici le remarquable témoignage de Guillaume de Newbridge, chroniqueur anglais, né en 1135, et auteur d'une histoire intitulée : *Rerum Anglicarum libri quinque*. En racontant les guerres de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et de Philippe-Auguste, il dit : « Les troupes » du roi Philippe s'étaient retirées précipitamment d'Évreux, » à l'approche du roi Richard. Or, le roi des Français, pour » laver le déshonneur de cette honteuse retraite, se jeta, avec » une fureur implacable, sur la ville d'Évreux qu'il avait » déjà spoliée peu auparavant ; il n'épargna même point » l'église de Saint-Taurin, si célèbre dans ce pays-là. En effet, » il ordonna de la livrer aux flammes ; et, comme personne » dans son armée ne voulut, par crainte de Dieu, exécuter un » ordre si criminel, le roi lui-même, dit-on, avec quelques » hommes perdus qu'on appelle Ribauds, entra dans l'édifice » sacré et y mit le feu. On ajoute encore qu'il porta à Chartres » les dépouilles de l'église de Saint-Taurin ; mais ces dépouilles » furent comme du feu pour cette cité illustre ; en conséquence, elle devint bientôt la proie des flammes, et » fut presque entièrement anéantie. *Quæ consequenter pene*

Cui toto par nulla hodie splendescit in orbe.
Quæ lapide exciso surgens nova, corpore toto
Sub testudine jam consummata decore,
Judicii nihil usque diem timet igne noceri ;
Multorumque salus illo provenit ab igne
Quorum subsidiis operis renovatio facta est.
Livre IV.

(1) *Historiens des Gaules*, tome XVIII, page 258. — Cf. Vincent de Beauvais, qui copie Robert au livre XXIX, chapitre 55^e de son *Miroir Historique*.

» *usque ad consumptionem fuit in combustionem et cibus ignis* (1). »

Les anciens historiens de Chartres ne sont pas tout-à-fait muets sur cet incendie de 1194 : Dans la *Chronica* et le *Tractatum* compilés vers l'an 1336, on lit d'abord, après la mention de la croisade de 1190 : *Si donc ardy l'église Notre-Dame de Chartres avec la dicte cité*; et plus loin, cet autre passage qui vient encore après la croisade de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion en 1190 : *Maintes villes ardirent, entre lesquelles la cité de Chartres avec l'esglise Notre-Dame ardy. Et disoient aucuns qu'ils avoient veu les corbeaux porter les charbons ardans en l'air* (2). Puis il est fait mention de la mort de Richard en 1199; ainsi cet incendie de la cathédrale de Chartres est bien celui de 1194. Les Chroniques de Saint-Denis disent à la date de 1194 : *En ce tems fu ars li chastiau de Chaumont en l'évêchié de Laon, et l'église de Nostre-Dame de Chartres, arse.* — C'est en résumant tous ces documents que le judicieux Mezerai a pu affirmer : « En l'année 1194, plusieurs beaux édifices furent consumés par le feu comme le château de Chaumont et l'église de Notre-Dame de Chartres. Ces embrasements étaient d'autant plus effroyables que la cause en était attribuée aux démons, plusieurs personnes rapportant qu'on les voyait en forme de corbeaux porter en leur bec des charbons ardents dans l'air (3). »

Les détails, que le Poème des *Miracles* donne sur l'incendie de 1194, montrent combien était vive et touchante la piété des

(1) *Rerum anglicarum*, lib. V, cap. 2. — Souchet a connu ce témoignage de Guillaume de Newbridge et des autres chroniqueurs; mais il ne l'accepta pas, tant la force du préjugé est puissante. (Voir *Histoire de Chartres*, tome II, page 528; cf. le poème des *Miracles de Notre-Dame*, page 286.)

(2) Ces deux passages se lisent f^{os} 89 et 189 du manuscrit précité et portant le n^o 17 de la seconde partie du Catalogue imprimé de la Bibliothèque de Chartres. Ils y ont été découverts par Mgr Pie. — Cf. le Poème des *Miracles*, pages 311 et 312.

(3) *Histoire de France*, in-folio, tome II, page 134.

Chartrains envers la basilique et le Vêtement de la Mère de Dieu : on y voit que les choses de la foi étaient le principal objet de leurs préoccupations; j'abrège un peu le récit en le traduisant.

« Par cet incendie, les habitants de la ville, clercs et laïques, perdirent leurs maisons et leurs meubles, leur avoir et leurs richesses; ils en furent profondément désolés; ils s'affligèrent beaucoup de leurs pertes. Mais cette douleur ne fut assurément rien, si on la compare à leur douleur de voir leur église brûlée et détruite. Ils plaignaient tant ce dommage, qu'ils oubliaient leurs propres dommages; nul ne pensait à ses pertes personnelles, mais à l'église incendiée; cela surtout touchait leur cœur.

« Mais quand ils ne virent plus la sainte Châsse, leur douleur ne connut plus de bornes; clercs et laïques s'écriaient : Ah ! Dieu ! ce malheur est arrivé à cause de nos péchés; oui, c'est par nos péchés que la Vierge-Reine a perdu son sanctuaire béni. C'est à cause de nos méfaits que le saint Temple où se trouvait le riche Trésor qui fortifiait les faibles, a disparu. C'était la gloire, la dignité et l'honneur de notre cité; c'était la lumière et le miroir de Chartres et de toute la province. Comment pourrions-nous vivre après un si grand malheur ? Certes, si nous étions sages, nous quitterions à jamais le pays; il n'a plus son temple si précieux, si vaillant et si glorieux; il n'a plus cette perle incomparable qui illustrait de sa joyeuse présence notre antique cité et la tenait dans sa force. Du reste, puisque nous avons perdu le riche Trésor qui valait plus que l'or et l'argent, il n'est nul besoin de reconstruire le temple. Puisque la sainte Châsse a péri, nous ne pourrions plus nous plaire ni demeurer ici; par conséquent, il est inutile de rebâtir nos maisons. Abandonnons donc une ville qui a perdu sa dignité, son honneur et sa puissance.

« Ainsi ils exhalaient leur douleur. Mais Dieu ne les abandonna pas : il se trouva alors à Chartres un légat du Pape; c'était le savant et illustre cardinal Mélior (1). Il avait été

(1) Le cardinal Mélior, connu dans l'histoire sous le nom de cardinal

» témoin oculaire de l'incendie; il prit aussitôt la résolu-
 » tion d'engager tout le monde à reconstruire l'église de Notre-
 » Dame. D'abord il exhorta l'évêque et les chanoines à entre-
 » prendre cette œuvre capitale : Messieurs, leur dit-il,
 » c'est par une vengeance divine que ce grand et cruel mal-
 » heur est arrivé; c'est à cause de vos péchés que cette affreuse
 » calamité est venue vous frapper. Vous avez perdu votre
 » église; eh bien! maintenant livrons-nous aux jeûnes et à
 » la prière; faisons pénitence; c'est le puissant moyen qui fait
 » avancer toute œuvre humaine, et la mène à sa perfection.
 » Prions Dieu et sa sainte Mère; leur céleste assistance
 » apparaîtra et vous permettra de rebâtir votre église incen-
 » diée. Vous en voyez la nécessité; il est inutile de vous en
 » déduire les raisons et de vous en parler longuement. Vous
 » devez donner l'exemple aux séculiers; il faut délier vos
 » bourses, afin de louer des ouvriers et des maçons qui
 » sachent bien travailler. Non, non, pour réparer cette
 » perte immense, nul ne doit hésiter, nul ne doit reculer
 » en arrière; mais chacun doit abandonner ses rentes, ses
 » meubles, son argent, sa vaisselle; pour rebâtir le sanc-
 » tuaire de Notre-Dame, il faut négliger toute autre besogne.
 » Quand le Légat eut fini de parler, l'évêque et les cha-
 » noines, sans délai ni retard, résolurent d'aider efficacement
 » à l'œuvre et décidèrent généreusement qu'ils donneraient
 » pendant trois ans la plus grande partie de leurs revenus, en
 » ne gardant que ce qui était strictement nécessaire à la vie.
 » Ils y consentirent tous, et ils donnèrent ce qu'ils pro-
 » mirent. »

En vérité, on ne sait pas ce qu'il faut le plus admirer ici,
 du zèle hardi du Cardinal, ou de l'héroïque générosité de
 l'évêque et des chanoines.

de Pise, avait jadis occupé avec talent une chaire de droit dans l'Uni-
 versité de Paris. Comme la plupart des savants de cette époque, il joi-
 gnait de vastes connaissances à une grande expérience dans les
 affaires; il fut élevé au cardinalat par le Pape Lucius III, en 1183. Il
 fut légat du Pape Célestin III, en France. (*Hist. littéraire de la France*,
 tome XVI, p. 314.)

Cependant le pieux Cardinal, qui avait à cœur de faire relever
 le sanctuaire de Notre-Dame, ne se contenta point « de parler
 » à l'évêque et aux chanoines de Chartres; il fit aussi assembler
 » en un jour de fête tout le clergé paroissial et tout le peuple
 » de la cité.

» Il les exhorta, avec son éloquence ordinaire, à donner
 » largement de leurs revenus et de leur capital, afin qu'on
 » pût rebâtir une cathédrale telle qu'on ne trouve sa pareille
 » nulle part en ce monde; car, ajouta-t-il, la Vierge pure et
 » immaculée doit être dignement servie dans un lieu dont
 » elle se proclame la Dame et Maîtresse. Oui, il est juste et
 » raisonnable qu'on lui fasse ici une riche et splendide
 » demeure.

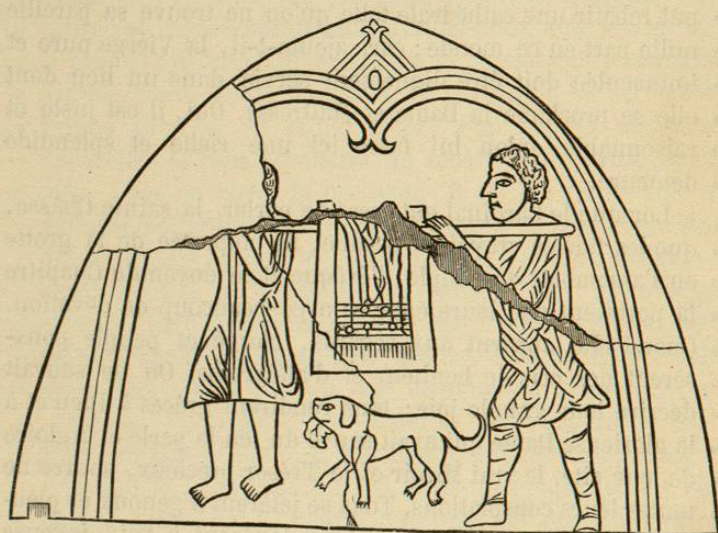
» Lorsque le Cardinal eut cessé de parler, la sainte Châsse,
 » que les fidèles croyaient perdue, fut apportée de la grotte
 » en l'assemblée du peuple; l'évêque et le doyen du Chapitre
 » la portaient sur leurs épaules avec beaucoup de dévotion.
 » Quand elle apparut aux regards, clergé et peuple pou-
 » sèrent des cris de bonheur et d'allégresse. On ne saurait
 » décrire leur grande joie; tous rendirent grâces à Dieu et à
 » la glorieuse Dame qui avait sauvé du feu la perle et la gloire
 » de leur cité, le vrai Miroir et le Trésor précieux, source de
 » toutes leurs consolations. Tous se jetèrent à genoux et pleu-
 » rèrent de joie et de pitié; tous louèrent à voix joyeuse
 » Dieu et sa glorieuse Mère.

» Après ces premiers élans donnés à la joie et à l'action de
 » grâces, tous promirent de donner généreusement, afin qu'on
 » construisît une riche et noble église; à cette fin, clercs et
 » bourgeois, chacun selon sa fortune, abandonnèrent leur
 » argent, leurs revenus et leurs meubles échappés à l'in-
 » cendie. »

Tels furent les premiers dons offerts pour la reconstruction
 du sanctuaire de Notre-Dame, offrandes héroïques, puisqu'elles
 supposent chez les Chartrains d'alors l'oubli absolu de leurs
 pertes et de leurs désastres personnels.

Une circonstance miraculeuse ne contribua pas peu à exciter
 cette admirable générosité envers Notre-Dame..... « Voici un
 » miracle qui surpasse tous les autres, dit le *Poème des*

» *Miracles*, et qui arriva quand la sainte Châsse fut descendue
 » dans la grotte, au moment où la cathédrale était tout en feu.
 » Ceux qui s'étaient dévoués pour sauver la Relique, ne pou-
 » vant revenir sur leurs pas, se hâtèrent de descendre dans
 » ladite grotte et fermèrent sur eux la porte de fer. Ils demeu-
 » rèrent là deux ou trois jours sans boire ni manger.



FRESQUE TROUVÉE EN 1866 A L'ANCIEN HOPITAL NOTRE-DAME.

» Mais la très sainte Vierge les reconfortait invisiblement.
 » Et le haut et puissant Roi, qui sauva Jonas de la famine
 » pendant les trois jours qu'il demeura dans le ventre de la
 » baleine, qui préserva du feu les trois enfants de la four-
 » naise, du déluge Noé et sa famille, de la dent des lions le
 » prophète Daniel, sauva de mort ceux qui avaient rendu
 » service à sa sainte Mère; il ne permit pas qu'ils eussent
 » aucun mal soit à l'entrée, soit à la sortie, ni qu'ils fussent
 » incommodés, soit par la fumée, soit par la chaleur, soit par
 » la faim.
 » Cependant tout le monde croyait que ces hommes de
 » courage et de piété étaient morts, comme des martyrs, dans

» les tourments de la faim ou des flammes. Mais tout le monde
 » se trompait; car la sainte Dame de Chartres et son cher
 » Fils les gardèrent de tout péril. La porte de fer qui les pro-
 » tégeait, tint bon contre tout: des solives enflammées, des
 » pierres, des tronçons de colonnes tombèrent sur la porte;
 » mais jamais rien ne leur fit du mal; le plomb en fusion
 » qui décollait de la toiture ne pénétra pas à travers les
 » fissures; les serrures, les gonds et les verrous résistèrent;
 » car tout est en la garde de Celle qui sauve et garde tous les
 » pécheurs.

» Quand le feu fut éteint, ces généreux enfants de Notre-
 » Dame sortirent de la grotte, pleins de joie et de santé, au
 » merveilleux ébahissement de tous leurs concitoyens, qui les
 » croyaient morts sous les débris fumants de la cathédrale (1).
 » Tout le monde les embrassa en pleurant et en remerciant
 » Dieu et sa sainte Mère de les avoir préservés de tout mal
 » par un miracle si évident. »

Écoutons ici M^{sr} Pie, dans son discours à la cérémonie du
 couronnement de Notre-Dame de Chartres, le 21 mai 1855 :

« Le feu venait de réduire en cendres pour la troisième ou
 quatrième fois la ville et l'église de Chartres. La terreur était
 générale, mais nul ne songeait à soi, ni à sa propre maison,
 je dirai même, nul ne songeait à l'église détruite et à la peine
 qu'il faudrait prendre pour la rebâtir. La sainte Tunique de
 Marie est-elle ou non la proie des flammes? voilà l'unique
 question que tous s'adressent avec anxiété. Le chêne a été
 foudroyé, abattu; mais si le gland, d'où sortent les chênes est
 épargné, ou si la souche n'est pas atteinte, il n'y faudra que
 le temps et le soin. O surprise, ô joie, ô transport! après quel-
 ques jours passés entre la crainte et l'espérance, voici que,

(1) Une peinture murale du XIII^e siècle de la salle Saint-Côme à
 Chartres représentait probablement cette scène. Voir le procès-verbal
 de la Société archéologique d'Eure-et-Loir du 3 mars 1868 dans le
 tome IV des Procès-Verbaux, pages 34 à 43; on y trouvera une inté-
 ressante Notice de M. Lecoq. — La salle Saint-Côme a été malheureu-
 sement démolie en 1867: la manie de la démolition règne toujours
 en France.

les débris étant écartés, le vêtement virginal est retrouvé intact dans son reliquaire : il a été protégé par la voûte de la grotte, sous laquelle d'intrépides serviteurs du temple l'ont descendu. La sainte châsse reparait, portée sur les épaules de l'évêque et du doyen, ornée de tous ses bijoux et riche d'un prodige de plus, puisqu'elle a sauvé la vie à ses gardiens. »

Que restait-il de la cathédrale de saint Fulbert et de saint Ives? — La crypte dans sa partie centrale et dans ses parties circulaires avait été préservée, grâce aux voûtes épaisses qui les protégeaient; mais des longues galeries qui rejoignaient les clochers, il ne resta guère que les murailles; les toitures étaient réduites en cendres, les voûtes avaient été effondrées en partie. Toute l'église supérieure, avec ses plombs, ses lambris, ses verrières et ses colonnes, avait succombé! Le *narthex* seul restait debout ainsi que le portail occidental surmonté de ses trois verrières du XII^e siècle. Toutes les charpentes contenues dans les tours devinrent la proie des flammes, les cloches qui s'y trouvaient suspendues fondirent; il est facile de distinguer encore aujourd'hui les traces de calcination que l'incendie de 1194 a laissées dans les étages inférieurs des deux clochers.



CHAPITRE NEUVIÈME

La Cathédrale actuelle.

Pour que l'on puisse mieux saisir les accroissements successifs de notre cathédrale depuis son origine jusqu'à nos jours, nous résumerons en quelques mots les chapitres précédents; on constatera en même temps que l'emplacement druidique a toujours été religieusement conservé et que nous nous agenouillons encore aujourd'hui aux mêmes lieux où, depuis dix-huit siècles, d'innombrables générations sont venues prier avant nous.

La *première* église fut érigée du temps des Apôtres par l'évêque saint Aventin 1^{er} sur la crête de la montagne à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre; elle était sans doute assez restreinte: elle fut détruite de fond en comble à l'époque de la dernière persécution sous l'empereur Dioclétien.

A l'avènement de Constantin, l'évêque Castor releva l'église épiscopale, ce fut la *seconde*. Plus étendue que la première, dont l'emplacement servit de chapelle où se conservait la statue de la *Vierge qui devait enfanter*, elle appuyait sa partie orientale sur des pans de muraille gallo-romaine; son axe central était sur la même ligne que celui de la cathédrale actuelle. Fort éprouvée en 753 par un incendie dont Hunald, duc d'Aquitaine, fut l'auteur, elle fut réparée par l'évêque Godessald: plus éprouvée encore par Hastings, chef des Normands, qui l'incendia en 858, elle fut restaurée par l'évêque Gislebert qui l'agrandit à l'est en passant par-dessus la muraille gallo-romaine; c'est dans ce prolongement qu'il éleva le nouveau sanctuaire du chœur au-dessous duquel il ménagea une crypte où l'on pût mettre en sûreté la précieuse relique donnée par Charles-le-Chauve en 876. Cette seconde église fut presque anéantie lorsque la ville fut assiégée en 962 par Richard, duc de Normandie.

C'est à l'évêque Vulphard qu'il faut attribuer la *troisième*